



Comité Social d'Administration de Réseau CSA-R EMA

Etat-Major des Armées

Paris, le 25 mai 2023

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Monsieur le chef d'Etat-Major des Armées, Mesdames, Messieurs,

En préambule, l'UNSA Défense se félicite de voir enfin la naissance d'un CSA de réseau EMA pour cette nouvelle mandature, résultat de la mesure électorale de décembre 2022. Nous voici donc réunis pour l'installation de cette première instance de dialogue social à l'EMA. Avant tout, l'UNSA Défense tient à remercier l'ensemble des électrices et des électeurs du périmètre EMA qui se sont rendus à ces urnes dématérialisées et ont fait de la représentativité des organisations syndicales présentes ce jour, une légitimité incontestable et réelle.

Comme vous pouvez le constater, l'équipe UNSA Défense élue à ce CSA de réseau n'est pas au complet. Une instance syndicale interne oblige certains de nos élus à être absents ce jour. Bien que les dates aient été communiquées à la DRH/MD dès le début 2023, nous regrettons qu'il n'en ait pas été tenu compte. L'UNSA Défense attend de la réciprocité dans le respect des agendas et, sans prétention dans le propos, davantage de considération et de prise en compte de nos impératifs de fonctionnement internes. Néanmoins et comme nous l'avons indiqué dans notre profession de foi, les représentants de l'UNSA Défense s'attacheront et s'impliqueront systématiquement dans les instances de concertation pour les points relevant du domaine RH et prévention, dans l'égalité professionnelle Femmes/Hommes, la création de véritables parcours professionnels valorisants et l'attribution de niveaux IFSE qui soient porteurs de visibilité et de fidélisation.

Ce premier CSA de réseau intervient dans le contexte très insatisfaisant de la réforme des retraites. Nous condamnons bien évidemment cette réforme injuste et injustifiée ainsi que la méthode qui a consisté pour l'exécutif à l'imposer. Cet exécutif qui, tout du long de la phase parlementaire, a fait la sourde oreille, refusant le dialogue social. Or, nous sommes ici réunis au sein d'une instance de dialogue social, qui a d'ailleurs peiné à se réunir du fait de la rupture du dialogue social voulue par nos plus hautes instances. Nous nous interrogeons donc légitimement sur la qualité des échanges que nous allons avoir au sein de la mandature du présent CSA. Nous devons en effet être partie prenante dans les débats organisationnels impactant le personnel et nous demandons que nos prérogatives





soient prises en considération à leur juste niveau. Nous n'entendons pas faire de ce CSA une chambre d'enregistrement des décisions qui seront prises par l'EMA.

L'UNSA Défense a bien relevé le défi RH majeur qui attend les armées pour ces prochaines années : celui de l'attractivité et de la fidélisation. Pensez-vous que les personnels civils de l'EMA soient à la lisière de ces difficultés ? A cet égard, la future LPM devrait se poser comme une opportunité en mettant en place des mesures homothétiques entre personnels militaires et personnels civils sur ce thème de l'attractivité et de la fidélisation. Si nous constatons que l'argent va couler à flot pour les équipements des forces, pour l'augmentation significative du nombre de réservistes, qui relèvent davantage de l'emploi en intérim pour les armées, qu'en sera-t-il pour les personnels civils de l'EMA qui pourraient occuper ces postes ? Ainsi, en ce qui concerne le volet salarial, l'UNSA Défense considère qu'il est vital de procéder immédiatement à une augmentation générale de tous les salaires à hauteur de l'inflation constatée durant ces 12 derniers mois.

En complément du volet salarial, l'éternel sujet de la place du personnel civil au sein des organismes de l'EMA est récurrent. Les niveaux RIFSEEP inégalement attribués, particulièrement au personnel administratif, le respect de l'instruction 35 quant à la subordination des personnels, l'accès aux postes de haute responsabilité ou d'encadrement intermédiaire ressemblent à l'Arlésienne. Que dire des possibilités d'avancement dans une chaîne composée de petits organismes qui ne dégagent pas suffisamment de droits ? Aux vues de tous ces éléments, il est facile de comprendre que l'attractivité et la fidélisation au sein de l'EMA restent un problème préoccupant et loin d'être résolu.

En ce qui concerne l'axe « fidélisation », l'UNSA Défense s'inscrit pleinement dans l'amélioration de la qualité de vie au travail. Promouvoir le bien-être au travail est gage de motivation, de productivité accrue et au final, de fidélisation. Les agents de l'EMA, grands oubliés de ces dernières années, doivent donc être respectés, considérés et convenablement rémunérés. Ils doivent par ailleurs disposer d'une possibilité de progression au sein de l'EMA et d'une activité motivante, adossés à la mise en place de véritables parcours professionnels. Ils doivent enfin bénéficier de solutions de travail hybride innovantes. Pour certains organismes, l'absence de préventeurs identifiés au REO, ainsi que d'une véritable prise en compte du volet RPS, démontre une réelle carence pour le volet prévention. En aparté, la majorité des organismes de l'EMA se situent dans des villes où règnent une véritable tension immobilière. Pour nombre d'agents, le poids de la charge locative ou de l'accès à la propriété est difficilement supportable pour les niveaux de rémunération actuels.

L'UNSA Défense veillera durant cette mandature à établir un véritable échange sur ces problématiques.





Enfin, certes le dialogue social reprend après un épisode douloureux et ce goût détestable que tous ici de ce côté de la table garderont longtemps. Nous sommes conscients de notre rôle et de la responsabilité associée au mandat que nous ont confié les agents de l'EMA. Nous l'assumerons avec l'enthousiasme et la conviction qui nous animent. L'UNSA Défense et les agents civils qu'elle représente attendent désormais plus qu'une écoute polie et bienveillante de votre part. Ils demandent au travers de leurs représentants des actes visibles et concrets à la fois sur la reconnaissance, la qualité de vie au travail et la feuille de paie.

Au fil de ce CSA de réseau EMA, nous ne manquerons pas d'intervenir sur les sujets inscrits à l'ordre du jour.

Nous vous remercions pour votre attention.

